Antheit – 7 octobre 2020

Compte-rendu

A travers les Assemblées villageoises, le Collège communal entend venir à la rencontre des citoyens au cœur de leur village.

Ces réunions sont ainsi l'occasion pour les autorités communales de présenter les projets réalisés, en cours et à venir dans le village. Pour les citoyens, c'est l'occasion d'interpeller les autorités, de poser leurs questions, de soumettre leurs idées, …

La réunion débute par la diffusion d'un court-métrage de présentation de la commune, puis par une présentation du Collège. La parole est ensuite donnée aux citoyens.

SOMMAIRE

Présentation du Collège

I. La participation citoyenne à Wanze
II. Le budget communal
III. Les grands dossiers de la commune
IV. Les projets réalisés dernièrement à Antheit
V. Les projets à venir à Antheit

La parole aux citoyens

I. La participation citoyenne à Wanze

Environ 150 citoyens sont investis au quotidien dans la vie de leur commune à travers divers conseils participatifs :

- Le Conseil Communal des Enfants
- Le Conseil Communal des Jeunes
- Le Conseil Consultatif Communal des Aînés
- Le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée
- La Commission Locale de Développement Rural
- La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
- Le Comité de jumelage

Les autorités communales ont décidé de mettre en place un budget participatif. Dans ce cadre, chaque année, 30.000€ du budget communal sont réservés pour des projets citoyens.

II. Le budget communal

Le Collège présente brièvement le budget communal pour l'année 2020.

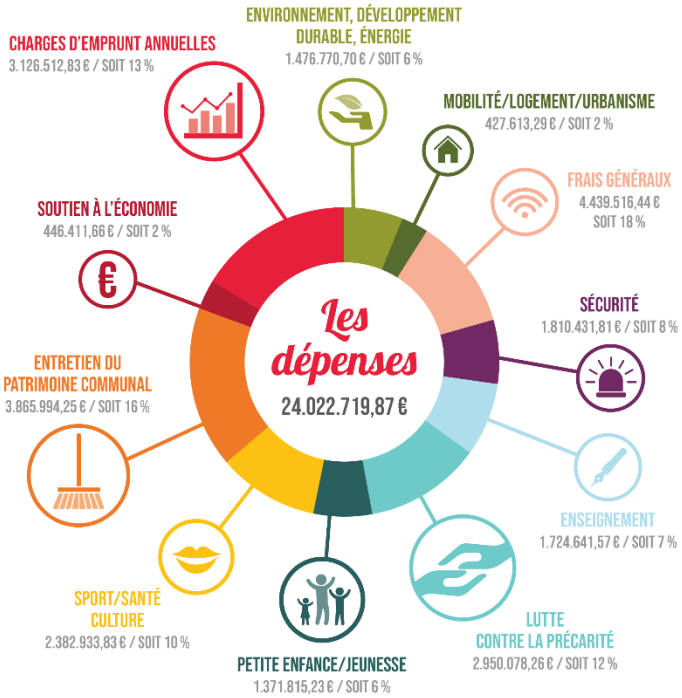

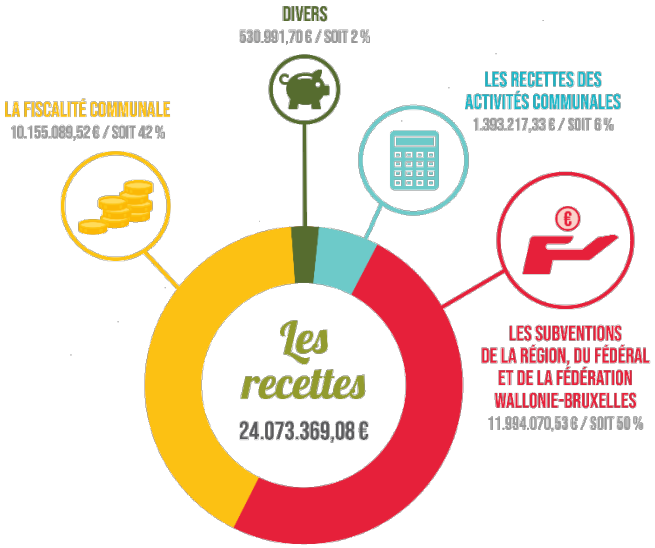

Suite à la crise sanitaire, la Commune a mis en place un **Plan solidaire de redéploiement économique**.

Concrètement, cela se traduit par :

- Des primes aux acteurs économiques wanzois : *280.000€*
- La fourniture d'un kit de protection aux acteurs économiques : *25.000€*
- Une nouvelle campagne de communication *#Wanzelocal* : *6.000€*

- Des mesures d'allègement fiscal : *28.622,48€*
- La fourniture de matériel de protection aux acteurs de première ligne et aux citoyens wanzois: *125.000€*
- Des primes individuelles aux citoyens wanzois ayant subi une perte de revenus : *150.000€*
- Un soutien au secteur associatif : *50.000€*

III. Les grands dossiers de la commune

A. Etude d'urbanisation, mobilité et égouttage de l'hypercentre

Une étude approfondie dans les villages de Wanze et Antheit principalement est en cours de réalisation. Elle devra répondre aux préoccupations des Wanzois face à la congestion récurrente et au défi de l'urbanisation du centre de Wanze avec des propositions concrètes. Elle définira également les solutions en termes de déplacements doux. Une convention a également été conclue avec l'AIDE pour l'étude de l'égouttage.

Les objectifs poursuivis sont :

- des objectifs de qualité de vie
- des objectifs d'accessibilité et de mobilité
- des objectifs de sécurité routière

Le premier enjeu pour la commune est de réussir à réduire les nuisances des flux motorisés et de concilier le tout avec un développement durable, tout en préservant le dynamisme du centre, en ce compris le dynamisme commercial.
Le second enjeu est de savoir comment viabiliser les soldes à bâtir ou les zones à rénover/restructurer/réhabiliter en se coordonnant avec une politique de déplacements durables et sans aggraver les problèmes d'égouttage existants voire en proposant des pistes d'amélioration.

B. Nouvelle Maison de Police

Le projet de construction d'une nouvelle Maison de Police au centre de Wanze, à côté de l'Administration communale, devrait démarrer en 2021.

Wanze est la première commune à investir dans une Maison de Police moderne, accessible aux personnes à mobilité réduite et répondant aux futures normes de sécurité : elle sera équipée de vitrages et de murs pare-balles ; des zones de travail sécurisées dont l'accès sera interdit au public sont également prévues.

Le budget est estimé à +/- 1.400.000€ TVAC sur fonds propres.

C. Schéma de développement commercial

Fin 2018, un bureau d'études a été désigné afin de réaliser un Schéma Communal de Développement Commercial (SCDC).

Les objectifs sont :

- Développer de manière harmonieuse et équilibrée l'activité commerciale et plus largement, économique (entreprises, agriculture, tourisme… avec attention particulière au commerce de proximité et aux circuits courts) de l'ensemble du territoire wanzois ;
- Mettre sur pied une stratégie de développement durable (actions concrètes) ;
- Respecter la cohérence et la complémentarité avec les autres projets du territoire dont le Plan opérationnel Urbanisation et Mobilité du centre de Wanze avec pour enjeux l'optimalisation de la mobilité et de l'égouttage.

D. Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le PCDR approuvé en 2014 reprend 52 fiches avec des projets localisés ou non localisés. Il s'agit de développer des actions mettant en avant des objectifs sociaux, environnementaux et/ou économiques. Il peut s'agir également d'aménagements conviviaux tels que le parc du Château à l'Horloge à Bas-Oha ou encore la place du Centenaire à Huccorgne. Des projets tels que le réseau d'échanges réciproques de savoirs, le groupement « Wanze demain » sont d'autres exemples de la dynamique mise en place dans le cadre du PCDR. Une commission nommée Commission Locale de Développement Rural (CLDR) travaille tout au long de l'année pour la mise en place des projets.

E. Rénovation de la piscine

En 2018, la Commune de Wanze a été retenue par la Wallonie dans le cadre du Plan Piscine. Les travaux devraient débuter en mai 2021 pour se terminer 10 mois plus tard.

Dans le cadre de ce projet, les travaux visent notamment à améliorer l'accueil du public et des personnes à mobilité réduite, rénover les vestiaires et les douches, les petits bassins et la cafétéria. Des travaux visant à réduire les consommations énergétiques seront également réalisés.

F. Ecole de Vinalmont

Début 2018, la Commune de Wanze a reçu un subside de la Fédération Wallonie Bruxelles pour la construction d'une nouvelle école à Vinalmont.

En effet, la population scolaire de cette école n'a cessé de croître ces dernières années et les locaux actuels de l'école sont devenus trop exigus.

Début 2020, l'auteur de projet a été désigné afin de concevoir et de suivre les travaux de la nouvelle école, mais aussi d'étudier des solutions en matière de mobilité aux abords de celle-ci.

Les travaux devraient être terminés pour 2024.

G. Magasin du CPAS

En 2017, la Commune de Wanze a acquis 3 bâtiments situés rue Dignef à Wanze (notamment l'ancien LIDL).

En parallèle, le magasin du CPAS -situé rue Joseph Wauters- qui accueille aussi les différents ateliers d'économie sociale du CPAS (Refil, Retap, Recycle) et l'IDESS, n'est plus adapté.

Le Collège communal en collaboration avec le CPAS a décidé de déménager ces services vers les bâtiments situés rue Dignef. Pour ce faire, différents travaux d'aménagements et d'amélioration des performances énergétiques doivent être réalisés. Ces travaux devraient débuter en 2021.

IV. Les projets réalisés dernièrement à Antheit

A. Campagne de sensibilisation au respect du stationnement

Le Code de la Route est clair quant aux règles de stationnement. Mais le comportement de certains nécessite de prévoir des campagnes plus ciblées. Une première étape a été de sensibiliser les contrevenants directement via un document apposé sur la voiture en infraction. La deuxième étape fut d'adresser un courrier à l'ensemble des riverains en donnant 15 jours pour prendre de nouvelles et bonnes habitudes. La troisième étape fut de verbaliser. Cette campagne a été menée, dans un premier temps, dans les rues Jean Jaurès et de la Hachelette.

B. Modernisation de l'éclairage public

En 2017 et 2018, RESA a remplacé une partie de l'éclairage public énergivore pas de l'éclairage de type LED.

Sur Antheit, les rues suivantes ont bénéficié de ces travaux : chaussée de Waremme, l'entrée de la rue de Leumont, rue de l'Abattoir et les entrées du rond-point situées au carrefour des rues de l'Abattoir, de la Résistance, Ernest Gilot et Grandes Ruelles, rue Ernest Malvoz.

Les autres luminaires n'ont pas été nécessairement remplacés car il s'agit d'appareils basse consommation. Cela interviendra par la suite.

C. Rue de la Hachelette, rue Jean Jaurès et rénovation place Delvaux

Ce projet réalisé en 2019 prévoyait les travaux suivants :

- Pour les rues Hachelette et Jean Jaurès : remplacement du revêtement des trottoirs
- Pour la Place Delvaux :
    - Réaménagement de la place en ouvrant visuellement l'espace et mise en évidence de l'arbre et de la chapelle
    - Mobilité douce favorisée : amélioration du cheminent piétons, placement d'arceaux (parking) vélos, création d'un passage piétons
    - Création de 15 places de parking dont 1 PMR
    - Eclairage de la chapelle et du cheminement piéton (qui n'est allumé qu'à certaines heures pour limiter les nuisances lumineuses)
    - Plantations et mobilier urbain (bancs et poubelles)

D. Réfection de voiries : une partie de la rue Sous-les-Roches et rue Bois de Huy

Ces chantiers ont été réalisés dans le cadre de l'entretien de diverses voiries. De manière générale, ces dossiers concernent des projets de plus petite ampleur ayant pour objectif l'entretien du réseau.

Ainsi, un nouveau revêtement de voirie à été placé en 2018 sur le tronçon le plus dégradé de la rue Sous les Roches (à cheval sur la commune de Wanze et Huy) et, en 2019, un nouveau revêtement de voirie et la pose d'un drain en accotement pour gérer les eaux de ruissellement ont été réalisés rue Bois de Huy.

E. Rues V. Martin, F. Lacroix et M. Bawin

Ce projet de plus grande ampleur consiste en :

- La rénovation, le déplacement des conduites d'eau et le remplacement des raccordements
- La pose d'un égout
- La réfection de la route au-dessus de l'égouttage et le remplacement des filets d'eau
- La remise en état des bas-côtés identique à l'existant

F. Aménagement du parking du football

Durant l'été 2020, le parking du football d'Antheit a fait peau neuve. Les travaux réalisés sont :

- Le nivellement et le réempierrèrent du parking
- Afin de mieux gérer la circulation sur le site, un seul sens de circulation est permis : l'entrée du parking se fait via l'allée actuellement asphaltée et la sortie via une seconde allée
- Le parking est structuré au moyen de clôtures en rondin de bois afin de maximiser les places de stationnement

G. Aménagements de sécurité rue Auguste Dony

Cette voirie fort utilisée a été aménagée, durant l'été 2020, avec des chicanes et des rétrécissements.

H. Traitement biologique du ruisseau de la Basse Judie

Les eaux du ruisseau sont parfois l'objet de nuisances olfactives importantes créées principalement par des déversements d'eaux usées. Un traitement biologique a été mené en 2020 et sera reconduit en 2021 et 2022 afin de limiter ces nuisances et rendre le ruisseau le plus naturel possible.

V. Les projets à venir à Antheit

A. Aménagements de sécurité rue Reine Astrid

Actuellement, le dossier est en cours d'étude. Les travaux devraient être réalisés en 2022 et concernent :

- La réalisation d'un trottoir en klinkers, à droite en montant la rue Reine Astrid afin de prolonger le cheminement piéton entre la rue de la Hachelette et la rue E. Vandervelde.

- La réalisation d'aménagements de sécurité par la mise en œuvre de chicanes ou rétrécissement de voiries (effet de porte) et par la délimitation de zones de stationnement sur la voirie et éventuellement de chicanes.
- L'aménagement du carrefour avec la rue E.Malvoz : redessiner le contour du carrefour et les bandes de circulation au moyen d'une goutte en béton imprimé et d'un plateau.
- La rénovation de l'égouttage
- Le remplacement des conduites SWDE et interventions de RESA et de Proximus.

B. Réfection du pont de la Vieille Hesbaye et construction de la butte anti-inondations

Pour limiter les inondations, le pont formant un goulot d'étranglement sur la Mehaigne va être détruit et reconstruit. Une butte anti-inondations complétera le dispositif le long de jardins de la rue Vieille Hesbaye en limite de Mehaigne.

C. Rue O. Nokin

Actuellement, le dossier est en cours d'étude. Les travaux envisagés sont les suivants :

- Renivellement de la fondation de la voirie (double pente selon les endroits)
- Remplacement des filets d'eau existants abimés et placement de filets d'eau supplémentaires afin de gérer les eaux de ruissellement avec des pentes suffisantes.
- Nouvel asphalte dans la rue O. Nokin et dans le carrefour avec la rue A. Dony
- Réparations ponctuelles de l'égout dans la rue O. Nokin

Ces travaux devraient être réalisés en 2021.

D. Rue Hochets et Chaussée de Waremme

Ce projet de grande ampleur devrait débuter en 2021 et est à cheval sur les communes de Villers-le-Bouillet et Wanze. Il se situe entre les rues Al Bâche (Ampsin) et Halbossart (Villers-le-Bouillet).

Il consiste en :

1/ Chaussée de Waremme :

- Placement d'un égout
- Création de trottoirs des deux côtés de la chaussée en asphalte
- Remplacement du revêtement de la voirie

2/ Rue Hochets :

- Placement d'un égout
- Nouvel asphalte et remplacement des filets d'eau

Des travaux de remplacement de conduites d'eau seront réalisés sur la chaussée et dans la rue Hochets. RESA gaz devra également intervenir.

E. Maison des Jeunes

Dans l'ensemble, les 4 maisons des jeunes vont être progressivement améliorées.

Pour l'antenne d'Antheit, ces travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année :

- Rafraichissement des sanitaires
- Création de deux douches
- Mise en conformité de l’installation gaz

La parole aux citoyens

1. Rue Ernest Gilot

Les citoyens ont fait part à plusieurs reprises de leur inquiétude quant à la dangerosité de la rue Ernest Gilot, notamment à hauteur de l'arrêt de bus où de nombreux jeunes descendent. Ils s'inquiètent également pour les cyclistes qui sortent de la piste cyclable sur la route.

Un trottoir va y être aménagé fin 2020-début 2021 afin de sécuriser les lieux. L'installation de casses vitesse supplémentaires n'est pas recommandé vu le charroi de bus.

2. COVID-19 : situation dans les maisons de repos et les écoles

Qu'en est-il de la situation dans nos maisons de repos ? L'impact a été limité dans nos maisons de repos notamment grâce aux initiatives qui ont été mises en place dès le début de la crise sanitaire comme la distribution de matériel de protection au personnel de première ligne. Il en a profité pour remercier les Wanzoises et Wanzois qui se sont mobilisés pour coudre des masques.

Du côté des écoles, les enseignants ont gardé le contact avec les élèves via internet durant le confinement et des dossiers pouvaient être récupérés à l'école pour les enfants ne disposant pas d'internet. La matière de l'année passée a été revue en début d'année.

3. Rue Sart Grégoire

De nombreux citoyens se sont plaints de la vitesse excessive dans la rue Sart Grégoire. Un accident de la route – sans gravité - s'est d'ailleurs déroulé la veille de la réunion. Une citoyenne explique qu'elle a peur de laisser les enfants partir à l'école à pied.

Les autorités communales sont bien conscientes du mauvais état de la route et de la vitesse excessive des conducteurs. Vu la longueur de la route, le coût des travaux de rénovation sera important. Le Collège va se pencher sur la question et étudier la possibilité de créer des aménagements de sécurité routière.

4. Prime de rentrée scolaire

Une citoyenne interpelle les autorités quant à la possibilité d'étendre la prime scolaire aux enfants de plus de 18 ans qui ont encore droit aux allocations familiales.

Cette prime a été lancée en 2019 dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté et les autorités communales ont longuement réfléchi aux conditions d'octroi. La question des catégories de revenus avait d'abord été imaginée mais elle était trop compliquée à gérer. Le Collège communal a alors pris en référence l'âge d'obligation scolaire et a décidé d'octroyer la même somme pour tout le monde.

Cette prime représente un budget de 150.000€/an.

Les autorités communales étudieront la possibilité de l'étendre aux étudiants de plus de 18 ans dans le cadre du budget actuel sans augmenter la fiscalité et en tenant compte des pertes liées à la crise sanitaire.

5. Location de vélos

Une citoyenne propose de créer un service de location de vélos électriques en libre-service comme dans les grandes villes.

Ce type de dossier n'est pas à l'étude pour l'instant.

Cependant, le Bourgmestre rappelle qu'il est déjà possible de louer – à prix démocratiques - des vélos électriques via les services de l'IDESS du CPAS et que la Commune a également mis en place une prime pour l'acquisition d'un vélo électrique.

La publicité pour ces services à la population sera renforcée.

6. Rue de Leumont – Domaine de l'ancienne caserne

Un membre du club des Spirous souligne le mauvais état de la rue menant vers les installations sportives, cette rue faisant partie du domaine public. Le Collège communal en est bien conscient mais il ne s'agit pas de travaux prioritaires. De plus, la Commune a déjà octroyé de nombreuses aides financières au club de gymnastique.

En fonction du planning et du budget, le service communal des travaux rebouchera les nids de poule les plus importants.

7. Ambassadeurs de la propreté

Une citoyenne est Ambassadeur de la propreté. Elle ramasse des déchets dans les rues, notamment les mégots de cigarettes. Elle lance un appel aux volontaires pour venir l'aider dans cette tâche.

8. Problème du trafic aérien

Les citoyens sont inquiets face à l'essor du trafic aérien au-dessus de notre entité. L'aéroport de Bierset est en effet devenu, dans le cadre de la crise sanitaire, le centre de référence pour livrer tout le matériel en Europe. Il est ouvert 24h/24. La modification des vents et l'interdiction de survol au-dessus de la centrale nucléaire de Tihange a eu des répercussions sur le passage d'avions au-dessus de nos villages.

Une motion a d'ailleurs été adoptée au Conseil communal afin d'alerter les instances politiques sur cette problématique. Les autorités communales suivent attentivement ce dossier, en concertation avec les autres communes de l'arrondissement via la Conférence des Elus.

9. Ruisseau « Basse Judie »

Le ruisseau de la Basse Judie est très pollué ce qui provoque des inondations. Le Collège communal va interpeller le service provincial en charge de ce ruisseau afin qu'il procède au nettoyage. Un nouveau traitement de l'eau va également être effectué.

La seule solution efficace serait d'arrêter de jeter des détritus dans le ruisseau.

10. Egouttage rue F. Lacroix

Les travaux dans la première partie de la rue ont été réalisés. La deuxième partie de la rue n'est pas prévue pour l'instant. C'est l'AIDE qui décide des dossiers d'égouttage, pas la Commune.

11. Rue A. Balaine

Un citoyen interroge les autorités communales sur la réfection de la rue Adrien Balaine. L'Echevin en charge des travaux explique qu'un cadastre des voiries est en train d'être réalisé, ce qui permettra d'avoir une vue d'ensemble des voiries à réfectionner. Cet outil représentera une aide précieuse pour gérer les 180 kms de voiries communales.

La rue Adrien Balaine n'est pas programmée pour 2021, elle le sera plus tard.

12. Incivilités

Un citoyen se plaint de l'utilisation répétitive d'engins motorisés le dimanche. Le Bourgmestre rappelle que la Commune dispose d'un gardien de la Paix qui peut effectuer des contrôles.

13. Mobilité en général

De manière générale, les citoyens se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes dans de nombreuses rues du village (rues Grandes Ruelles, de l'Abattoir, Leumont…).

Le Bourgmestre rappelle que la Commune dispose de radars préventifs que l'on déplace dans les rues. L'intérêt est qu'il enregistre le nombre de voitures ainsi que la vitesse pratiquée. Par ailleurs, la Commune a acquis trois boitiers pour radars répressifs installés rues Léon Charlier, du Val Notre Dame et Chaussée de Wavre.

Le placement des radars est soumis à l'accord de la police qui étudie le dossier en concertation avec les autorités communales.

Certains citoyens souhaiteraient également que certaines rues soient mises à sens unique ou qu'elles soient placées en zone 30. Les autorités communales expliquent que dans les deux cas il convient de réaliser des aménagements de sécurité. Il est rappelé l'importance que chacun fasse preuve de civisme.

Une étude de mobilité est actuellement en cours pour le centre de Wanze. Les problèmes de circulation au carrefour principal (Chaussée de Wavre et de Tirlemont) seront étudiés afin d'assurer une meilleure gestion des flux. En concertation avec le Service Public de Wallonie, la Commune étudiera la possibilité de réorganiser les phases de feux et effectuer des phases expérimentales.

Une réflexion sera menée pour la mise à sens unique de la rue Vieille Hesbaye et pour la création d'une nouvelle sortie de la rue de Leumont.

14. Pont de la Vieille Hesbaye

Afin de lutter contre les inondations dans le quartier « Vieille Hesbaye », le Service Public de Wallonie projette d'aménager des digues anti-crues mais également de renouveler le tablier du pont de la Mehaigne (afin de faciliter l'écoulement des eaux lors des fortes crues). Dans le cadre de ces travaux, le revêtement dudit pont sera également refait.

La Commune interrogera la Wallonie afin de connaître le planning.

Bulles à verre

Les bulles à verre qui étaient auparavant sur la place Paul Delvaux doivent être replacées à un autre endroit dans le village. Le Collège communal lance donc un appel aux citoyens afin de trouver un emplacement qui ne gênerait pas les riverains directs et qui serait facilement accessible au public.